

2026 Commonwealth Short Story Prize

Conditions d'éligibilité et Règlement

Veuillez lire ces conditions d'éligibilité ainsi que le règlement avant de commencer le processus de l'inscription en ligne. Le formulaire en ligne sera disponible à partir du 01er septembre 2024, date d'ouverture des candidatures.

L'envoi d'une nouvelle est considéré comme acceptation du règlement.

Pour toute question de candidature ou d'éligibilité non couverte ci-dessous, veuillez écrire à creatives@commonwealthfoundation.com pour clarification avant de soumettre votre nouvelle.

Date d'ouverture

01er septembre 2025

Date de clôture

Les nouvelles doivent être envoyées via le formulaire de candidature en ligne jusqu'au 01er novembre 2025, 23:59 (GMT - [Time Zone Converter – Time Difference Calculator](#)).

Aucune nouvelle ne sera acceptée après cette date.

1. A propos du Prix

- a. Le Commonwealth Short Story Prize est un prix annuel pour nouvelles inédites administré et subventionné par la Commonwealth Foundation.
- b. Le Prix couvre les régions du Commonwealth, à savoir 1. L'Afrique, 2. L'Asie, 3. Le Canada et L'Europe, 4. Les Caraïbes et 5. Le Pacifique. (Voir Section 5 pour les pays dans chaque région).
- c. Le jury international est composé de membres de chacune des cinq régions. Veuillez noter que bien que les nouvelles seront jugées au niveau régional, le jury lira et délibérera sur les nouvelles de toutes les régions.
- d. Il y aura au total cinq lauréats, un par région. Un lauréat régional sera sélectionné comme le grand vainqueur. Le grand vainqueur du Commonwealth Short Story Prize recevra £5,000 et les quatre autres lauréats recevront chacun £2,500. Si la nouvelle gagnante est une traduction vers l'anglais, la traductrice ou le traducteur recevra une récompense supplémentaire.
- e. La sélection finale sera jugée par un jury international; des lecteurs expérimentés assisteront les membres du jury dans la première sélection.

2. Éligibilité

- a. Les participants doivent être ressortissants d'un pays membre du Commonwealth – veuillez consulter la Section 5 pour la liste des pays membres du Commonwealth – ou des personnes apatrides résidant dans un pays membre du Commonwealth. La Commonwealth Foundation exigera la preuve du statut de citoyenneté avant la sélection des lauréats. Les nouvelles de citoyens non-issus de pays membres du Commonwealth ne sont pas éligibles.
- b. Les nouvelles seront jugées par pays de citoyenneté par région. Là où l'écrivaine ou l'écrivain a une double nationalité (de deux pays membres du Commonwealth), la nouvelle sera jugée sur la base de la région dans laquelle l'écrivaine ou l'écrivain réside en permanence.
- c. Il n'y a aucune obligation à ce que l'écrivaine ou l'écrivain réside dans un pays membre du Commonwealth, à condition qu'elle ou il soit citoyenne/citoyen d'un pays membre du Commonwealth.
- d. Les participants doivent être âgés de 18 ans ou plus au 01er novembre 2025.
- e. Toutes les nouvelles seront acceptées à la discrétion de la Commonwealth Foundation qui exercera son jugement, en consultation avec le président du jury, sur les questions d'éligibilité. Le jugement du président sur les questions d'éligibilité est final et aucune correspondance ne sera effectuée à ce sujet.
- f. Les précédents grands vainqueurs du Commonwealth Short Story Prize ne sont pas éligibles à participer. Les précédents lauréats régionaux sont éligibles.
- g. Les personnes en activité à la Commonwealth Foundation ne sont pas éligibles à participer.
- h. Les nouvelles doivent être inédites et restées inédites dans toute langue jusqu'au 01er mai 2026.
- i. Si votre candidature a été présélectionnée ou a remporté un prix dans d'autres concours, à condition qu'elle n'ait pas été publiée (en ligne ou dans un média traditionnel), elle est éligible.

3. Règlement

- a. Les nouvelles, y compris celles traduites, doivent être soumises par l'auteur.
- b. Les nouvelles ne seront acceptées qu'à travers le formulaire en ligne.
- c. La date limite pour la réception des nouvelles est le 01er novembre 2025 (23:59 GMT).
- d. Seulement une nouvelle par auteur est à soumettre au Commonwealth Short Story Prize.
- e. La nouvelle ne doit être que l'œuvre de l'auteur.
- f. La nouvelle devra être une œuvre originale et ne devra avoir été publiée nulle part, en partie ou en entier, dans n'importe quelle langue, avant le 01er mai 2026. Une œuvre est considérée comme œuvre publiée quand elle est imprimée et accessible sous une forme publique, ex. une anthologie, un magazine, un journal. Elle est également considérée comme publiée en ligne, à l'exception des blogs et des sites personnels.

g. Les nouvelles précédemment soumises au Commonwealth Short Story Prize ne sont pas éligibles.

h. Les nouvelles doivent être soumises en anglais, à l'exception de ce qui suit: les nouvelles de citoyens de pays membres du Commonwealth qui écrivent en bengali, chinois, français, grec, Kiswahili, malais, portugais, samoan, tamil et turc et qui n'ont pas une traduction en anglais de la nouvelle, peuvent la soumettre dans la langue originale. Les traductions en anglais de nouvelles écrites dans d'autres langues sont éligibles si elles sont soumises par l'auteur (pas la traductrice ou le traducteur) et à condition que la traductrice ou le traducteur soit également citoyen d'un pays membre du Commonwealth.

i. Les candidatures simultanées sont éligibles à condition que l'auteur informe immédiatement le Commonwealth Writers dans le cas où la nouvelle serait acceptée pour publication ailleurs ou sélectionnée pour un Prix.

j. Les nouvelles doivent avoir 2 000 mots au moins et 5 000 mots au plus, le titre n'étant pas inclus.

k. Les nouvelles doivent être soumises sous format PDF. Veuillez enregistrer votre document sous un format PDF et utiliser le titre de la nouvelle comme nom de fichier. Veuillez noter que la nouvelle ne devrait pas être enregistrée sous 'Nouvelle Commonwealth', 'Nouvelle' ou tout autre titre générique. Si ce n'est pas possible d'enregistrer la nouvelle sous un format PDF, elle pourra être soumise sous un format Word avec le nom de fichier dans le même format que ci-dessus. La première page devra inclure le titre de la nouvelle et le nombre de mots.

l. Les coordonnées de l'auteur doivent être incluses sur le formulaire de participation. Elles ne devront apparaître nulle part sur le document téléchargé. Toutes les nouvelles sont jugées sous couvert de l'anonymat.

m. S'il y a lieu, les coordonnées de la traductrice ou du traducteur devront être incluses sur le formulaire de participation.

n. Toutes les nouvelles devront être soumises en police Arial 12 et double interligne. Toutes les pages devront être numérotées et inclure un en-tête de page avec le titre de la nouvelle.

o. Il n'y a pas de restrictions sur le contexte, le genre ou le thème de la nouvelle.

p. La nouvelle devra être à destination d'adultes et pas pour enfants.

q. L'auteur accepte comme condition de participation que les organisateurs du Prix peuvent médiatiser le fait qu'une nouvelle ait été soumise ou présélectionnée.

r. L'auteur conserve le droit d'auteur exclusif de sa nouvelle. Le Commonwealth Writers aura le droit de publier les nouvelles gagnantes (la nouvelle gagnante finale et celles des quatre lauréats régionaux) dans une anthologie, et ce, sans restrictions, à des buts promotionnels.

s. Le grand vainqueur et les lauréats régionaux devront prendre part à des activités de publicité, y compris, si possible, les médias sociaux.

t. Le grand vainqueur et les lauréats régionaux devront entreprendre un programme mutuellement acceptable d'activités de diffusion afin de développer et de promouvoir le Commonwealth Foundation.

4. Coordonnées

Pour toute question d'éligibilité ou de règlement, veuillez écrire à creatives@commonwealthfoundation.com

5. Régions du Prix

Afrique: Botswana, Cameroun, eSwatini, Gambie, Ghana, Kenya, Lesotho, Malawi, Île Maurice, Mozambique, Namibie, Nigéria, Rwanda, Seychelles, Sierra Leone, Afrique du Sud, Tanzanie, Ouganda, Zambie. Territoires d'outre-mer: Sainte Hélène, Tristan Da Cunha, Île de l'Ascension.

Asie: Bangladesh, Brunei Darussalam, Inde, Malaisie, Les Maldives, Pakistan, Singapour, Sri Lanka.

Canada et Europe: Canada, Chypre, Malte, Royaume-Uni. Territoires d'outre-mer: Gibraltar, Îles Falkland.

Caraïbes: Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Dominique, Grenade, Guyane, Jamaïque, Saint-Christophe-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Trinidad-et-Tobago. Territoires d'outre-mer: Anguilla, Bermudes, Île Vierges britanniques, Îles Caïmans, Montserrat, Îles Turques et Caïques.

Pacifique: Australie, Fidji, Kiribati, Nauru, Nouvelle Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Îles Salomon, Tonga, Tuvalu, Vanuatu. Territoires d'outre-mer: Îles Cook, Nioué, Pitcairn.